

# CTMA 2020-2025. Vallées du Clain Sud

## CARTE D'IDENTITÉ

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Département (86)

### ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS A VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Restauration des cours d'eau
- Rétablir la continuité écologique
- Réduire l'impact des plans d'eau
- Préserver et restaurer les zones humides
- Réduire les pollutions diffuses et les ruissellements

## QUELS ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT

Financier et réglementaire (région, Département ,  
AELB)

## LES OBJECTIFS DU PROJET :

L'ensemble du programme CTMA Clain Sud permet un travail global sur la restauration, la préservation et la gestion de milieux aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, annexes hydrauliques, zones humides) doublé d'actions sur les bassins versants afin de réduire les problématiques de transfert (pollution diffuse, ruissellement, érosion). Associés à ces travaux, des études et des suivis sont réalisés permettant de mettre en œuvre des actions adaptées ainsi que d'évaluer leur efficacité. Afin de partager les connaissances, sensibiliser et impliquer divers publics aux actions du CTMA et aux enjeux des milieux aquatiques, des supports de communication et des animations sont également engagés.

Neuf enjeux principaux ont été identifiés sur le bassin versant des Vallées du Clain Sud, les éléments ci-dessous les listent dans les grandes lignes. La majorité de ces enjeux sont transversaux. Ils traduisent les liens forts entre les différents compartiments : climatologie, bassins versants, cours d'eau et usages. Principaux enjeux sur le territoire des Vallées du Clain Sud :

- \* Morphologie des cours d'eau / Continuité écologique
- \* Zones humides / Quantités
- \* Ruissellement et érosion / Pollution diffuses
- \* Alimentation en eau potable / Changement climatique
- \* Gouvernance

## PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

### Maîtres d'ouvrages :

- Syndicat Mixte Vallées du Clain Sud (: la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, la Communauté de Communes des Vallées du Clain, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, la Communauté de Communes Charente Limousine, la Communauté de Communes du Mellois-en-Poitou, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.)
- Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
- Chambre d'Agriculture 86
- Vienne Nature, Charente Nature
- LPO
- Fédérations Départementales de la Pêche (86 et 79)
- Prom'Haies Nouvelle Aquitaine
- Département de la Vienne
- Rés'Eau Clain

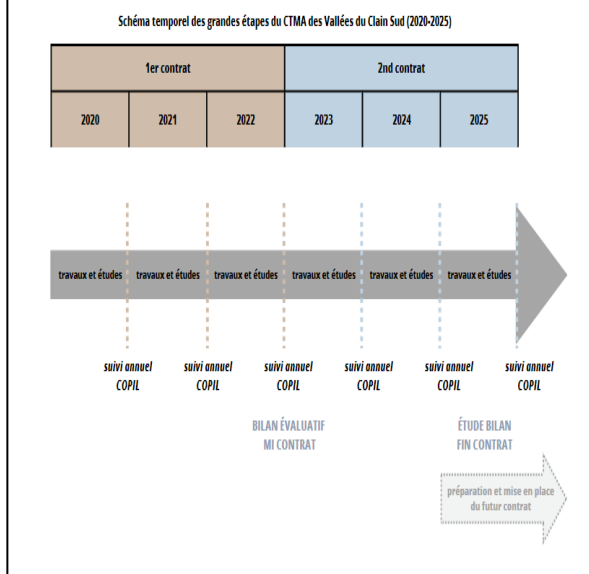
## CONTEXTE ET ENJEUX

Le CTMA des Vallées du Clain Sud, est un document de planification d'actions en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques du bassin versant amont du Clain, établi entre plusieurs partenaires techniques et financiers. Il est défini par une stratégie opérationnelle, établie pour 6 ans sur la période 2020-2025 et qui se découpe en deux programmes d'action de chacun 3 ans.

Afin de restaurer et de préserver les écosystèmes aquatiques, pour assurer leur qualité biologique, mais aussi pour pérenniser les usages et garantir un cadre de vie aux habitants, ces actions doivent être structurées dans une programmation cohérente dont l'objectif est l'atteinte du bon état écologique et l'évolution vers une gestion durable des milieux aquatiques et de la ressource.

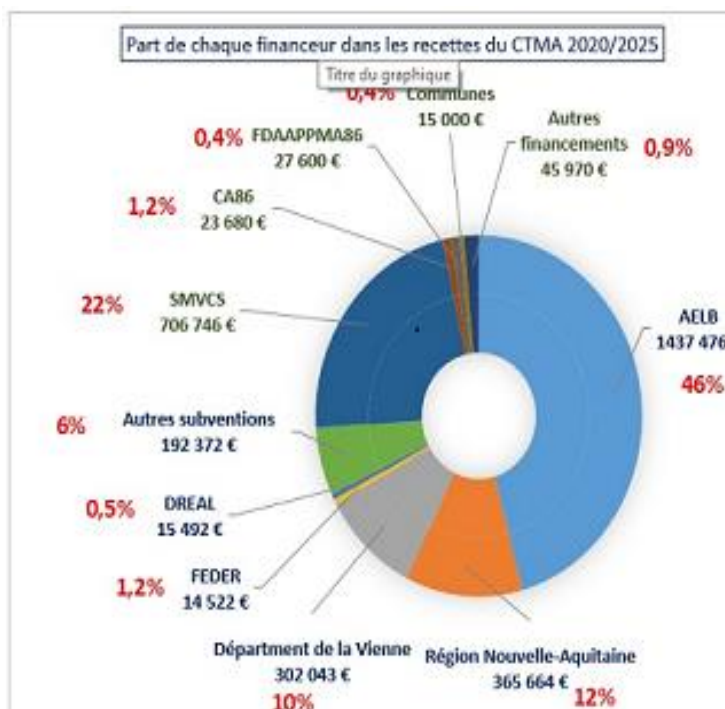
Les CTMA sont des outils de programmation, créés pour faciliter le travail des structures en charge de la gestion des milieux aquatiques (ex : les syndicats de rivières). Ils permettent aux structures gestionnaires de la ressource en eau de s'affranchir des limites administratives et de travailler à une échelle cohérente vis-à-vis des linéaires hydrographiques : l'échelle des bassins versants.

## CALENDRIER DU PROJET :



## FINANCEURS ET BUDGET

- Prévisionnel du CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) prévoit une dépense global de 6 629 457€
- AELB (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) 46 %
- SMVCS (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud) 22 %
- Région NA 12 % .
- Département 86 10 % et quelques autres.
- Région NA 12 % .
- Département 86 10 % et quelques autres.



## LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET :

Exemples :

STRATEGIE TERRITORIALE OPERATIONNELLE DU BASSIN DU CLAIN AVAL

### ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- Ligne de conduite concertée et cadrée
- Projets construits en concertation avec les propriétaires riverains et usagers
- Une programmation établie sur 6 ans, sous conditions de subventions et de législation en vigueur

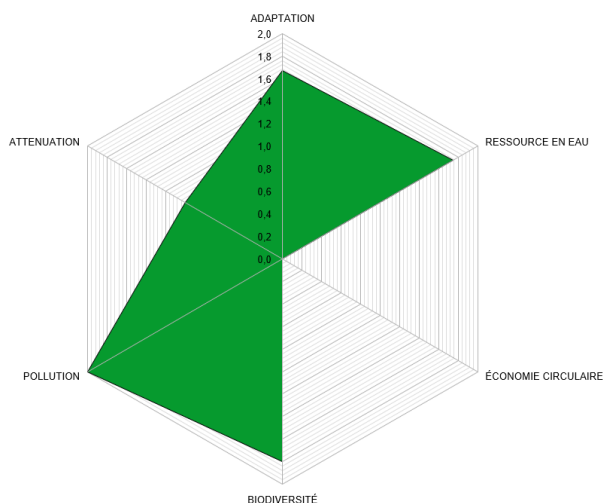
### ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- Gestion quantitative et qualitative de la ressource
- Gestion des crues et risques associés
- Gestion du caractère patrimonial de la biodiversité et des milieux aquatiques
- Bilan annuel en COPIL

### SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- Suite élaboration du Scot Poitou l'enquête publique place la protection de la ressource en eau comme prioritaire ce qui indique l'accueil favorable pour d'autres actions sur le territoire
- Nécessité d'une gestion intégrée de l'eau en associant les institutions publiques, privées et associatives
- Le bon état écologique et la gestion durable des milieux aquatiques lèvent certaines pressions sur le milieu , les écosystèmes et la biodiversité environnante.

## ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



## Pour aller plus loin :

Le CTMA 2020-2025 – Clain Sud